

Cas type

SYSTÈME SÉGALA SPÉCIALISÉ

Un système à forte valeur ajoutée pour des exploitations limitées par la surface

48 ha (7 ha céréales - 41 ha SFP) - 1,0 UMO - 0,5 bénévolat
370 brebis - Productivité 1,6



Ce système ovin spécialisé rassemble des exploitations de structure petite ou moyenne. La zone favorable à la pousse de l'herbe, altitude moyenne (400-800 m), pluviométrie (650 à 100 mm) bien répartie, autorise une forte intensification fourragère avec culture possible du maïs. La main-d'œuvre disponible représente une UTH associée à une personne en bénévolat souvent familial. L'appoint sous forme de salariat partagé entre plusieurs exploitations est rare. La conduite du troupeau est intensive. L'agneau lourd est le

produit principal. Issu d'une mère prolifique de race rustique, il est le résultat d'un croisement avec un bélier de race bouchère et souvent engagé dans une démarche sous signe officiel de qualité.

Ce système surtout présent dans les bassins Aveyron et Tarn peut exister aussi dans les zones pédoclimatiques semblables de la région.



RÉSEAUX
D'ÉLEVAGE



INSTITUT DE
L'ÉLEVAGE



AGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRES D'AGRICULTURE



MAISON
DE L'ÉLEVAGE



CONSEIL
GÉNÉRAL

PRÉSENTATION DU SYSTÈME



Fonds cartographiques ARTICQUE© Tous droits réservés

Atouts

- Production sous signe de qualité.
- Zone pédoclimatique permettant l'intensification des surfaces.
- Système accéléré avec plusieurs périodes d'agnelage permettant des rentrées de trésorerie régulières.
- Bonne valorisation de la main-d'œuvre avec une surface réduite.

Contraintes

- Peu de marge de manœuvre dans ce système.
- Technicité importante sur le sol et l'animal.
- Pointes de travail à l'agnelage et au moment de la fénaison au premier et deuxième cycles.
- Immobilisations bâtiment importantes.
- Bonne valeur génétique nécessaire.
- Sensibilité aux aléas climatiques et conjoncturels.

> Localisation du système en Midi-Pyrénées

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

GESTION DES SURFACES

Assolement

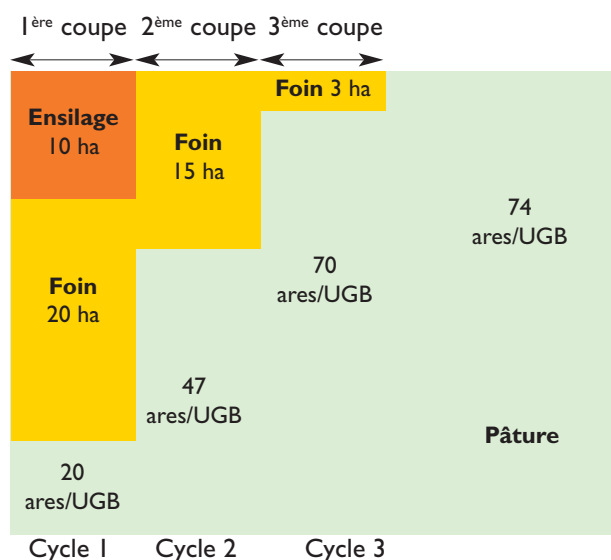
Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Céréales	7 ha
Prairies temporaires	30 ha
Surface toujours en herbe	11 ha



Schéma d'utilisation des surfaces

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



La mise à l'herbe se fait dans la première quinzaine d'avril.

L'ensilage fin avril concerne les surfaces en prairies temporaires les plus récentes ayant le plus fort rendement.

Les foins en première coupe sont réalisés à partir du 10 mai jusqu'à la fin mai pour les parcelles les plus tardives.

La pâture exclusive (dès la première coupe), hormis les surfaces déprimées, concerne surtout les prairies temporaires en fin de rotation et la surface toujours en herbe non mécanisable.

FERTILISATION ET PRODUCTION DES SURFACES

Récolte

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Fourrages	ha	Rdt/ha	Quantité
Ensilage	10	5 t MS	50 t MS
Foin 1c	20	3,5 t MS	122,5 t MS
Foin 2c	15	3 t MS	
Foin 3c	5	1,5 t MS	
Total			170 t MS
Céréales	7	45 q	315 q

Fertilisation

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

	N (U/ha)	P (U/ha)	K (U/ha)	Fumier (t/ha)
Céréales	60	15	12	30
Prairies ensilées	60	20	10	15
Prairies fauchées	40	10	10	-
Prairies pâturées	20	-	-	-

Fertilisation pour des prairies temporaires à base de mélange. Si l'on enrichit l'assolement en légumineuse (comme cela semble évoluer), la fumure P-K se substitue à l'azote.

FONCTIONNEMENT DU TROUPEAU

Un troupeau de race prolifique conduit:

- en croisement avec béliers de race à viande, et 1A race pure pour le renouvellement,
- en 3 périodes d'agnelage avec une accélération non systématique des mises bas.

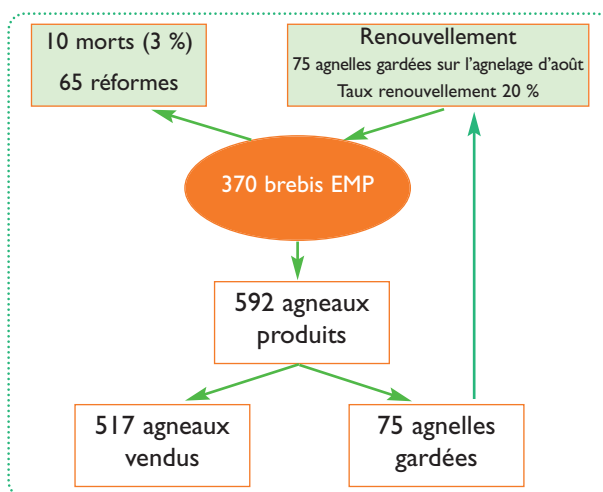
Résultats

Source : Réseaux d'Élevage, 2009

Taux de MB	110
Prolificité	175
Mortalité agneau	16 %
Productivité numérique	1,60

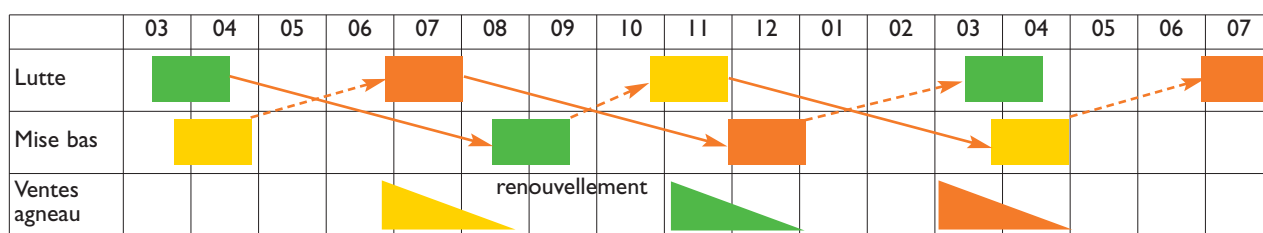
Schéma de fonctionnement

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



Conduite de la reproduction

Source : Réseaux d'Élevage, 2009



accélération non systématique

En accélération stricte de la MB "jaune", on passe à la lutte "orange", puis de la MB "orange" à la lutte "verte" et après la MB "verte", le cycle recommence. Avec l'agrandissement du troupeau, ce schéma devient un peu moins systématique, l'éleveur limite l'accélération à l'équilibre entre lots et les agnelles qui rentrent par le

cycle "orange" sont accélérées pour se placer sur un cycle "vert" (contre saison) ou un cycle "jaune". Les luttes sont courtes, 3 à 4 semaines. La période de vente débute aux premiers sevrages (70 jours) et s'étale sur 35-40 jours.

ALIMENTATION / RATIONNEMENT

- Concentré brebis: 110 kg dont 85 % de céréales
- Concentré agneau: 65 kg
- Allaitement artificiel: 10 % des agneaux, 15 kg de lait/agneau
- Foin: 320 kg de MS

- Ensilage: 135 kg de MS soit 63 % de la ration en fourrage stock
- Agneau sous la mère jusqu'au sevrage à partir de 70 jours

VENTES / COMMERCIALISATION

- 97 % d'agneaux lourds de bergerie croisés vendus entre 70 et 110 jours
- 17,5 kg de carcasse en moyenne par agneau

- Ventes sous signe de qualité (Label Rouge ou CCP)
- Période de désaisonnement: ventes octobre-novembre

MOYENS DE PRODUCTION

Bâtiments

Bergerie

- Une bergerie modernisée de 600 m² en priorité pour les agnelages, les allaitantes et les agneaux.
- Distribution mécanisée (couloir ou tapis, vis de distribution du concentré sur parc à agneau).
- Cornadis autobloquants.
- Parc à agneaux.
- 400 m² de bâtiments plus anciens ou légers pour les agnelles, les réformes et les brebis à l'entretien à la période hivernale.

Stockage

- Cellules (capacité 35 tonnes), hangar à foin (capacité 800 balles ou 1 000 m³) et matériel.
- Silo couloir 300 m³.



LE MATÉRIEL

Propriété

- Récolte foin (faucheuse conditionneuse, pirouette andaineuse, round baller).
- Remorques.
- Désileuse.
- Travail du sol superficiel (rouleau, herse...).
- 2 tracteurs puissance moyenne.

CUMA

- Tracteur 4 roues motrices 150 CV.
- Semoir.
- Charrue, sous-soleuse.
- Appareil de traitement.

Entreprise

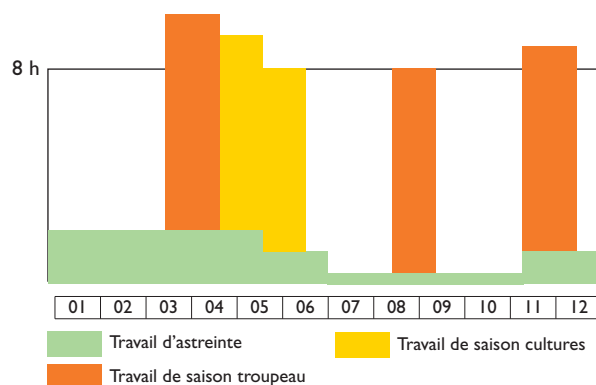
- Ensileuse, récolte céréales.

LE TRAVAIL

Répartition

Dans ce système, le travail est caractérisé par des pointes fortes correspondant :

- Aux agnelages
 - celui de novembre-décembre correspondant en particulier aux agnelles qui demandent plus de surveillance,
 - à l'agnelage de fin d'hiver car tous les animaux sont alors en bergerie ou commencent à sortir avec un maximum de lots différents : allaitantes, brebis en lutte, agnelles,...
 - L'agnelage d'été, délicat du point de vue zootechnique (problèmes de chaleur, d'ambiance de bâtiment) est moins pénible à gérer car les animaux sont dehors.
- Au printemps à la récolte des foin et la conduite du pâturage avec au moins trois lots d'animaux.



Besoin de main-d'œuvre

- 1 personne avec une aide, le plus souvent familiale (parent, époux). Dans le cas où il y a salariat, il intervient sur les agnelages de novembre et mars pour l'alimentation des lots d'animaux et en appui sur la période fenaïson.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR).

Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Juillet 2009

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 09 57 108

LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES 2011

PRODUIT TOTAL			91 605 €
	Nom- bre	Prix unitaire	Montant total
Produit viande ovine			55 130 €
Ventes			55 840 €
Agneaux lourds label	420	105	44 100 €
Agneaux lourds	81	100	8 100 €
Agneaux légers	16	65	1 040 €
Réforme brebis	65	40	2 600 €
Achat d'animaux			840 €
Béliers	2	420	840 €
Laine et autres coproduits	1	130	130 €
Produits cultures			5 040 €
Céréales autoconsommées	315	16	5 040 €
Aides			31 435 €
Aides animales			8 791 €
Aide à la brebis	370	20,76	7 681 €
Aide à la contractualisation	370	3	1 110 €
Autres aides			22 644 €
ICHN			8 625 €
DPU			15 781 €
Modulation et prélèvements			- 1 761 €

CHARGES TOTALES			59 746 €
	Quan- tité	Prix unitaire	Montant total
Charges opérationnelles			28 561 €
Troupeau			23 838 €
Alimentation	370	49,50	18 316 €
Autoconsommé			5 040 €
Acheté			13 276 €
Frais d'élevage	370	14,92	5 522 €
Surface fourragère	370	9,64	3 567 €
Surface céréales	7	165,11	1 156 €
Charges de structure (hors amortissements et frais financiers)			21 735 €
MSA Salaires			3 550 €
MSA			4 000 €
Salaires, charges sociales			350 €
Mécanisation			8 432 €
Carburant			3 744 €
Travaux par tiers			2 060 €
Entretien, achat petit matériel, divers			2 628 €
Bâtiments			833 €
Foncier			3 070 €
Autres charges de structure			5 050 €
Assurances			2 289 €
Eau, EDF, téléphone			1 063 €
Gestion, cotisations			955 €
Divers			743 €
Amortissements			8 450 €
Foncier			150 €
Bâtiments			2 500 €
Mécanisation			5 800 €
Frais financiers			1 000 €
Excédent brut d'exploitation			41 310 €

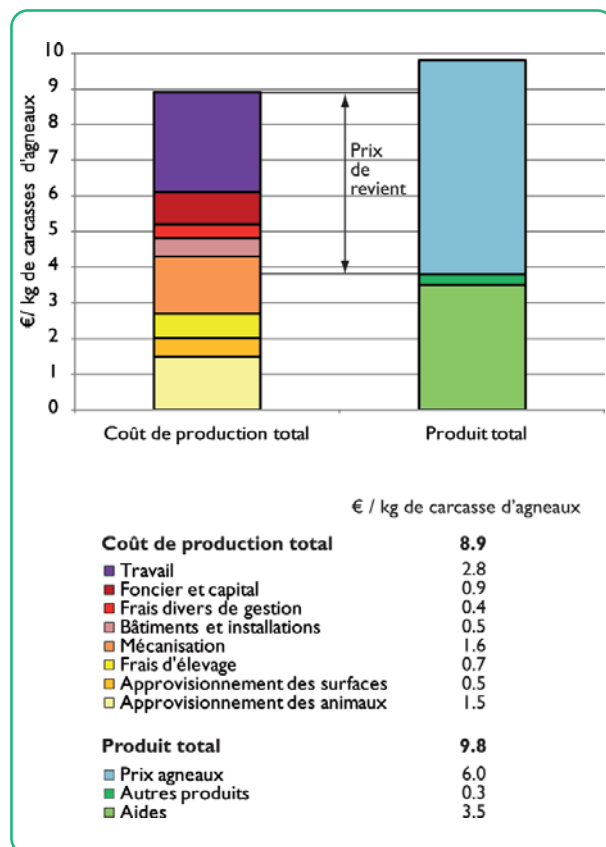
RÉSULTATS POUR UNE EXPLOITATION EN VITESSE DE CROISIÈRE

Revenu disponible		34 310 €	Résultat courant		31 860 €
Annuité		7 000 €	Amortissements matériel		5 800 €
			Amortissements bâtiment		2 500 €
			Amortissement foncier		150 €
			Frais financiers		1 000 €
Marge brute hors aides / brebis		75 €	Marge brute / produit brut		69
Marge ovine par brebis		99 €	Résultat / produit brut		35
Marge de l'atelier ovin		36 516 €	Annuités / produit brut		8
			Recommandé		
			> 60		
			20-35		
			< 20		

COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER

Coût de production et produit de l'atelier ovin

Source : Réseaux d'Élevage, 2011



RÉMUNÉRATION DES CHARGES SUPPLÉMENTAIRES :

- Main-d'œuvre des exploitants : 1,5 SMIC/UMO
- Terres en propriété : prix de fermage moyen de l'exploitation ou de la région
- Capitaux propres à 1,5 %

PRIX DE REVIENT

= coût de production - aides - coproduits (laine et réformes)

Coût de production et rémunération de la main-d'œuvre

Source : Réseaux d'Élevage, 2011

Coût de production (€/kgc)	8,9
Produit total (€/kg)	9,8
Productivité main-d'œuvre (kgc/UMO)	9031
Prix de revient (€/kgc)	5,1
Rémunération permise (nb SMIC/UMO)	1,97

SENSIBILITÉ DU SYSTÈME

Résultats observés

Source : Réseaux d'Élevage, 2011

	Moyenne 1/3 supérieur	Cas-type
EMP	301	326
Productivité numérique	1,35	1,64
Proliférité	161	176
Mortalité agneaux	15	14
Taux de mise bas	96%	105%
Concentrés / EMP	206	220
Prix moyen agneau	109	116
Marge brute / EMP	75	112

Variation de l'EBE par rapport au cas-type

Source : Réseaux d'Élevage, 2011

	Prix agneau 85 €	90 €	95 €	102,98 €	110 €	115 €
Productivité						
1,20				-12871		
1,30				-9653		
1,40				-6435		
1,50				-3217		
1,60	-9295	-6710	-4125	0	3650	6215
1,70				3219		
1,80				6437		

Installation dans ce système

L'installation doit se faire nécessairement par la reprise et la modernisation d'une exploitation existante dans un cadre EARL ou GAEC.

Ce type de système, quasiment impossible à installer sans immobilisation préalable, peut difficilement faire l'objet d'une installation hors cadre familial.

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCIERS

Ce document a été élaboré avec le soutien financier de l'Union Européenne et du Ministère de l'Agriculture (CasDAR).

Les données mobilisées pour sa réalisation ont été collectées dans le cadre du dispositif Réseaux d'Élevage avec l'appui financier de FranceAgriMer.



Juin 2012

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 12 57 018